

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 56 accordant secours

n° 56

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 12 janvier 1946
Numéro JO n° 1 du 31/01/1946	Date du numéro 31 janvier 1946

TEXTE INTÉGRAL

un secours annuel de 3.600 francs payable par trimestre à été accordé trois ans à compter du 1er janvier 1946 à Aïcha Ali.